

Rapport P-519 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 25 juin 2024: «Contre l'acharnement envers les SDF».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 3 septembre 2025,
dans le rapport P-519 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-519, le 3 septembre 2025.